

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 016-211600648-20240409-202425-DE

MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 avril, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12
Procurations : 02
Votants : 14

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2024

Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., OZENNE N., BEAULIEU Cl., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., TERNET C., LAVAUZELLE I., FREMERY Cl., COUTANT M., JOULIA G. .

ABSENTS : M. ROCHE D., M. GUENE F. (excusés).

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 10 avril 2024

M. ROCHE Dominique a donné procuration à Mme FREMERY Claire.
M. GUENE Frédéric a donné procuration à M. BEAULIEU Claude.

OBJET : BUDGET SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2024 du service de l'assainissement.

Les prévisions budgétaires en investissement sont détaillées dans l'ordre du jour projeté sur écran et présenté au conseil municipal lors de la séance.

Le budget primitif du service assainissement de l'exercice 2024 est présenté comme suit :

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|---------------|---------------|
| Fonctionnement | 175 184, 30 € | 175 184, 30 € |
| Investissement | 709 031, 15 € | 709 031, 15 € |

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur ce projet de budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée,

- accepte et vote le budget primitif 2024 du service de l'assainissement,

- précise que le budget primitif 2024 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2023, au vu du Compte Financier Unique 2023, et de la délibération d'affectation du résultat adoptée en date du 09/04/2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 10 avril 2024



Le Maire,

Robert ROUGIER